



# CALENDRIER SPORTIF 2010-2011

Mise à jour n°2 du 17 février 2010

## FEVRIER 2010

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
6/02/2010	Cross Régional des sapeurs-pompiers BUTHIER (77)	DFS Bureau APS 01.30.13.88.30. <a href="mailto:sport@sdis78.fr">sport@sdis78.fr</a>	X			1 BUS	50/55
14/02/2010	Cross Régional des sapeurs-pompiers DOURDAN (91)	DFS Bureau APS 01.30.13.88.30. <a href="mailto:sport@sdis78.fr">sport@sdis78.fr</a>	X			Déplacement	Inscription sur place
31/01 au 02/02/10	Championnat de France de ski Alpin des sapeurs-pompiers TIGNES (73)	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports)			X	3/4 VTP9	25/30

**CE CROSS EST ANNULÉ**

**Nota :**

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

## MARS 2010

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
6/03	Cross inter régional des sapeurs-pompiers <b>POCE SUR CISSE (37)</b>	DFS Bureau APS 01.30.13.88.30. <a href="mailto:sport@sdis78.fr">sport@sdis78.fr</a>	X			1BUS	50/55
20/03	Cross National des sapeurs-pompiers <b>MAUQUENCHY (76)</b>	DFS Bureau APS 01.30.13.88.30. <a href="mailto:sport@sdis78.fr">sport@sdis78.fr</a>	X			1BUS	50/55
6 et 7/03	Course Super-motard Montlouisienne des sapeurs-pompiers <b>TOURS (37)</b>	ASSPY - Section TEAM 78 Sgt Daniel DESSERT 06.07.18.31.36 - <a href="mailto:Daniel.dessert@sdid78.fr">Daniel.dessert@sdid78.fr</a>			X	Grand volume	3/4
27/03/2010	3° Championnat international VTT des sapeurs-pompiers et des Uniformes <b>ELANCOURT(78)</b>	ASSPY -Section VTT ADJ Thierry FABRE 06.18.91.57.33 - <a href="mailto:thierry.favre@sdid78.fr">thierry.favre@sdid78.fr</a>			X	N°3	60/100

### Nota :

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

**AVRIL 2010**

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
3/04	Tournoi de Volley Ball - Challenge Bénard des sapeurs-pompiers <b>MAUREPAS (78) ELANCOURT</b>	ASSPY - Section Volley Ball Thierry LECOCCQ 06.24.86.74.52 - <a href="mailto:Thierry.lecocq@sdis78.fr">Thierry.lecocq@sdis78.fr</a>			X	1VTP 1 VL	40/50
2 au 5/04	Championnat de France de GOLF des sapeurs-pompiers <b>OPIO (06)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) ASSPY - Section Golf Jérôme RICHARD <a href="mailto:jerome.richard@sdis78.fr">jerome.richard@sdis78.fr</a>			X	1VTP 1 VL	10/12
10/04	Beach Rugby des sapeurs pompiers <b>RAMBOUILLET (78)</b> Etang de Hollande	ASSPY - Section Rugby Bernard PRESLES Tel : 06.16.34.29.62 - <a href="mailto:bernard.presles@sdis78.fr">bernard.presles@sdis78.fr</a>			X	1 VTU 1VTP	30/50
11/04	Marathon de Paris ODP des sapeurs-pompiers <b>PARIS (75)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) ASSPY - Section hors course Jérôme GUILLAUD Tel : 06.20.23.03.35 - <a href="mailto:jerome.guillaud@sdis78.fr">jerome.guillaud@sdis78.fr</a>			X	2VTP	10/15
15/04/10 A définir	Soirée des trophées	ASSPY DFS - bureau APS					

- Nota :**
- 1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.
- 2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

**MAI 2010**

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
1 et 2/05	Course Super-motard MC Haut Saonais des sapeurs-pompiers <b>PUSEY (70)</b>	ASSPY- Section TEAM 78 Sgt Daniel DESSERT 06.07.18.31.36 - <a href="mailto:Daniel.dessert@sdis78.fr">Daniel.dessert@sdis78.fr</a>			X	Grand volume	3/4
14/05	Championnat de France cycliste « course contre la montre individuelle» des sapeurs-pompiers <b>PLERIN (22)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) <a href="http://www.cocmef.com">www.cocmef.com</a>			X	2VTP	12/16
15/05	Championnat de France cycliste « course en ligne » des sapeurs-pompiers <b>PLERIN (22)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) <a href="http://www.cocmef.com">www.cocmef.com</a>			X	2VTP	8/12
12 au 16/05	Jeux National FFSE des sapeurs-pompiers	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports)			X	1VTP	8
22 et 23/05	Tournoi de pétanque des sapeurs-pompiers <b>MARTIZAY (36)</b>	ASSPY - Section Pétanque Francis GRATIOT <a href="mailto:Francis.gratiot@sdis78.fr">Francis.gratiot@sdis78.fr</a>			X	2 VTP 9	16/18
22/05	1 <sup>er</sup> concours international de pétanque des sapeurs-pompiers <b>RETHEL (08)</b>	ASSPY - Section Pétanque Francis GRATIOT <a href="mailto:Francis.gratiot@sdis78.fr">Francis.gratiot@sdis78.fr</a>			X	2 VTP 9	16/18

- Nota :**
- 1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.
- 2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

<b>25/05/2010</b>	Tournoi de rugby à 7 des sapeurs-pompiers <b>MONTFORT L AMAURY (78)</b>	ASSPY - Section Rugby Bernard PRESLES 06.16.34.29.62 bernard.presles@sdis78.fr			X	1VTU 1UTP	80/100
<b>29/05/2010</b>	PSSP régional des sapeurs-pompiers <b>BOURGES (18)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports)			X	1 BUS 55	55

**Nota :**

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

**Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules**

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

## JUIN 2010

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
../06/2010	GRIMPDAY <b>NUMUR (Belgique)</b>	ASSPY - Section hors course Jérôme GUILLAUD 06.20.23.03.35 - jerome.guillaud@sdis78.fr			X	1VTP9 1VTU	8/9
12/06	Tournoi de Football à 7 des sapeurs-pompiers <b>LAVAL (53)</b>	ASSPY - Section Football A/C Eric VABOIS 06.14.23.68.13 - eric.vabois@sdis78.fr			X	1VTP9	8/9
12 au 13/06/2010	Championnat de France de Volley-ball des sapeurs-pompiers <b>METZ (57)</b>	ASSPY - Section Volley Ball Thierry LECOCQ 06.24.86.74.52 - Thierry.lecocq@sdis78.fr			X	2VTP9	12/14
14 et 15/06/2010	Course de motos team TPLF <b>JUVAINCOURT (88)</b>	ASSPY- Section TEAM 78 Sgt Daniel DESSERT 06.07.18.31.36 - Daniel.dessert@sdis78.fr			X	Grand Volume	3/4
16/06/2010	Challenge départemental Rugby des sapeurs-pompiers Lieu en cours	ASSPY - Section Rugby Bernard PRESLES 06.16.34.29.62 bernard.presles@sdis78.fr			X	BUS/55	25/35
17 au 19/06	Championnat de France Football des sapeurs-pompiers <b>CLAIREFONTAINE (78)</b>	ASSPY - Section Football A/C Eric VABOIS 06.14.23.68.13 - eric.vabois@sdis78.fr			X	N°3	650/700
18/06/2010	Championnat du monde de cyclisme «course VTT» des sapeurs-pompiers <b>SCHIFFLANGE (Luxembourg)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) <a href="http://www.cocmef.com">www.cocmef.com</a>			X	2VTP9	12/15

- Nota :**
- 1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.
  - 2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.  
3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

19/06/2010	Championnat du monde de cyclisme « course contre la montre individuelle » des sapeurs-pompiers <b>WELLESTEIN (Luxembourg)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) <a href="http://www.cocmef.com">www.cocmef.com</a>			X	2VTP9	12/15
19/06/2010	Trophée des Uniformes de cyclisme « course en ligne » des sapeurs-pompiers <b>ELANCOURT(78)</b>	ASSPY -Section VTT ADJ Thierry FABRE 06.18.91.57.33 - <a href="mailto:thierry.favre@sdis78.fr">thierry.favre@sdis78.fr</a>			X	1 VTP 1 VSAB	60/80
20/06/2010	Championnat du monde de cyclisme « course en ligne » des sapeurs-pompiers <b>LUXEMBOURG VILLE</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) <a href="http://www.cocmef.com">www.cocmef.com</a>			X	2VTP9	12/15
26/06 au 3/7	1 <sup>er</sup> Championnat européen Police-Pompier <b>ANDORE</b>	ASSPY - Jean Jacques MARTEL Tel : 06.14.20.70.10 - <a href="mailto:jean-jacques.martel@sdis78.fr">jean-jacques.martel@sdis78.fr</a>			X	2VTP9	15/16
26/06/2010	La revancharde VTT des sapeurs-pompiers <b>ELANCOURT (78)</b>	ASSPY -Section VTT ADJ Thierry FABRE 06.18.91.57.33 - <a href="mailto:thierry.favre@sdis78.fr">thierry.favre@sdis78.fr</a>			X	1VTU	20/25
26 et 27/06/2010	Course de motos CMPN Ouest des sapeurs-pompiers <b>LOHEAC (35)</b>	ASSPY- Section TEAM 78 Sgt Daniel DESSERT 06.07.18.31.36 - <a href="mailto:Daniel.dessert@sdis78.fr">Daniel.dessert@sdis78.fr</a>			X	Grand Volume	3/4
En attente	Jeux Mondiaux Pompiers <b>DAEGU - Corée du Sud</b>	ASSPY Jean Jacques MARTEL 06.14.20.70.10 <a href="mailto:jean-jacques.martel@sdis78.fr">jean-jacques.martel@sdis78.fr</a>			X	Transport Aéroport	10/15

**Nota :**

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

## JUILLET 2010

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
1 au 3/07	Championnat de France TREKKING de sapeurs-pompiers <b>MILLAU (12)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) ASSPY - Section hors course Jérôme GUILLAUD 06.20.23.03.35 - jerome.guillaud@sdis78.fr			X	3VPT9 1 VTU	20/25
2 et 3/07	Concours de manœuvre JSP de sapeurs-pompiers <b>TARBES (65)</b>	DFS Bureau APS 01.30.13.88.30. <a href="mailto:sport@sdis78.fr">sport@sdis78.fr</a>	X	X		1 VTP	8
18/07/10	Course hors stage de sapeurs-pompiers <b>ROTCH (Allemagne)</b>	ASSPY - Section hors course Jérôme GUILLAUD 06.20.23.03.35 - jerome.guillaud@sdis78.fr			X	1 VTP	6/8

**Nota :**

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

**Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules**

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3\*\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompier.fr](http://www.pompier.fr) rubrique événement sports

## SEPTEMBRE 2010

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
11/09/10	Championnat de France de cyclisme « VTT » de sapeurs-pompiers <b>GAP (05)</b>	<a href="http://www.pompier.fr">www.pompier.fr</a> (rubrique événements/sports) <a href="http://www.cocmef.com">www.cocmef.com</a>			X	2 VTP9	15/18
11/09/10	Tournoi du grand ouest Volley ball de sapeurs-pompiers <b>MONTIGNY (78)</b>	ASSPY - Section Volley Ball Thierry LECOQC 06.24.86.74.52 - <a href="mailto:Thierry.lecocq@sdis78.fr">Thierry.lecocq@sdis78.fr</a>			X	n°3	150/200
4 et 5/09/10	Course de motos MV Drevan de sapeurs-pompiers <b>COLOMBIENS (18)</b>	ASSPY- Section TEAM 78 Sgt Daniel DESSERT 06.07.18.31.36 - <a href="mailto:Daniel.dessert@sdis78.fr">Daniel.dessert@sdis78.fr</a>			X	Grand volume	3/4
18 et 19/09/10	Course de motos MC Figeacois de sapeurs-pompiers <b>LIVERNON (46)</b>	ASSPY- Section TEAM 78 Sgt Daniel DESSERT 06.07.18.31.36 - <a href="mailto:Daniel.dessert@sdis78.fr">Daniel.dessert@sdis78.fr</a>	X		X	VLR	3/4
10 au 12/09/10	Tournoi de Football de sapeurs-pompiers <b>LA TESTE DE BUSH (33)</b>	ASSPY - Section Football A/C Eric VABOIS 06.14.23.68.13 - <a href="mailto:eric.vabois@sdis78.fr">eric.vabois@sdis78.fr</a>			X	2 VTP9	15/16
23 au 25/09/10	Congrès FNSPF de sapeurs-pompiers <b>ANGOULEME (16)</b>	ASSPY - Jean Jacques MARTEL 06.14.20.70.10 <a href="mailto:jean-jacques.martel@sdis78.fr">jean-jacques.martel@sdis78.fr</a>	X		X	VLR	2/3

**Nota :**

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

11 et 12/09	Championnat de France de pétanque de sapeurs-pompiers ALBI (81)	ASSPY - Section Pétanque Francis GRATIOT <a href="mailto:Francis.gratiot@sdis78.fr">Francis.gratiot@sdis78.fr</a>			X	2 VTP9	14/16
-------------	---	---	--	--	---	--------	-------

## OCTOBRE 2010

DATE	TYPE DE MANIFESTATION	Vous pouvez contacter	OFFICIEL	ADJSPY *	ASSPY *	Moyens logistiques estimés	Nombre d'athlètes des Yvelines
17/10/10	Cross inter départemental de sapeurs-pompiers SAINT LEGER EN YVELINES (78)	DFS Bureau APS Tel : 01.30.13.88.30. - 06 25 75 81 28 <a href="mailto:sport@sdis78.fr">sport@sdis78.fr</a>	X	X		2 VTP9	350

### Nota :

1° Seules figurent sur le calendrier sportif, les manifestations reconnues par le Président de l'association départementale et pour lesquelles, à la demande du Directeur départemental, ce dernier valide la demande de mise à disposition de moyens logistiques.

2° Pour les manifestations qui dépendent de l'ASSPY, les moyens logistiques prévisionnels devront faire l'objet d'une demande écrite auprès du Président de l'ASSPY de la part des utilisateurs potentiels **impérativement 1 mois avant la date de la manifestation**. En cas d'accord, la demande de confirmation sera transmise au DPO pour édition de la MDM (mise à disposition des moyens).

Cette demande devra impérativement comprendre :

- le (ou les) n° d'immatriculation du (ou des) véhicule(s) sollicité(s),
- l'avis favorable du chef de centre d'appartenance des véhicules concernés,
- les photocopies lisibles de 2 permis de conduire au moins des utilisateurs de chaque véhicule,
- les cotisations ASSPY/UDSPY et pour toutes les manifestations à caractère national la cotisation auprès de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France,
- La liste des participants et accompagnateurs.

Note n°4703 du SDIS78 du 7/08/08 relative aux prêts des véhicules

L'emploi des véhicules sera impérativement associé à un comportement et une tenue vestimentaire digne de l'uniforme que nous portons.

3°\*\* « EVENEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL » : demande équipes médicales, VSAB, VLHR et autres selon la demande de l'organisation.

4° Toutes les manifestations sportives associatives dites championnat de sapeurs-pompiers sont téléchargeables sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr) rubrique événement sports

